

Où sont passés les kiosques d'antan ?

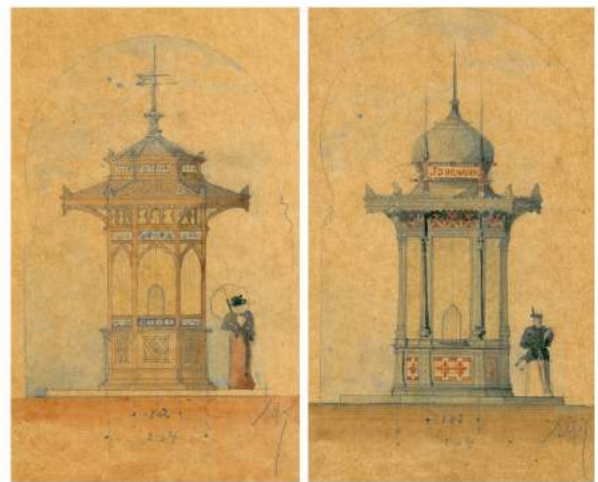
En mai 1879, le Conseil communal approuve le placement de cinq kiosques sur le territoire de Saint-Gilles. Ces petits édifices seront placés au parvis, à la place Loix, sur la place des Héros et à la Barrière.

En 1890, une demande pour l'établissement d'un kiosque aux environs de la gare du Midi est introduite auprès de la commune par Mmes Dubois, Durant et M. Ducôté. Malgré le soutien de l'administration communale, le Ministère des Chemins de fer, Poste et Télégraphe oppose son veto, il fait suite à un arrêté ministériel visant à interdire la vente de livres dans les gares de chemins de fer de l'État. La littérature proposée au public à cet endroit « déplairait » au gouvernement.

Mme Veuve Dubois, l'une des requérants, s'en indigne. Elle exerce depuis douze ans la fonction de libraire à la bibliothèque de la gare du Midi. Elle soulignera notamment la différence de traitement apportée à sa demande face à d'autres administrations communales : « *La commune d'Ixelles n'a-t-elle pas accepté jadis l'établissement d'un kiosque en face de la gare du Luxembourg ?* »

Ironie du sort, la place de la Constitution, adjacente à la gare du Midi, deviendra finalement un des dix lieux investis par des kiosques.

En 1900, deux avant-projets de kiosques sont soumis à l'approbation du Conseil communal par l'échevin des Travaux Publics pour servir de modèle aux demandeurs de concessions. Ces prototypes contribuent avant tout à l'embellissement du paysage urbain et sont conçus à partir de matériaux précieux.



Trois ans plus tard, le coup d'envoi est donné pour un nouvel avant-projet plus ambitieux et lié spécifiquement au parvis de Saint-Gilles. S'inspirant du design du mobilier urbain observé à Mulhouse, la commune de Saint-Gilles envisage la mise en place d'une aubette pour voyageurs avec comptoir de vente de journaux sur le trottoir de l'église à l'angle de la rue des Vieillards. L'aubette est flanquée de deux escaliers latéraux menant à des urinoirs et des toilettes pour dames en sous-sol. Ce projet avait été suggéré à la S.A.

« Les Tramways Bruxellois » dans l'optique de conclure un accord financier. Toutefois, cette initiative, jugée trop onéreuse, restera lettre morte.

Si une dizaine de kiosques étaient recensés sur le territoire de Saint-Gilles dans les années 30, on n'en dénombre guère plus aujourd'hui en Région de Bruxelles-Capitale.